DEPARTEMENT DU MORBIHAN
Commune de

AURAY

PLAN LOCAL D'URBANISME

REVISION

Plan des servitudes d'utilité publique

plan
échelle: 1/5000ème

Document établi en Avril 2016

Liste des Monuments historiques

1 - Chartreuse de Brech inscrit MH le 25 septembre 1943
2 - Cloître de la chartreuse de Brech inscrit MH le 1 octobre 1943

ZPPAUP

1 - Maison 5 place de la république inscrit par arrêté du 10 janvier 1964
2 - Maison Motard inscrit par arrêté du 7 octobre 1935
3 - Maison Ribouchon inscrit par arrêté du 17 avril 1931
4 - Maison 2-4 rue neuve incrit par arrêté du 22 novembre1949
5 - Maison 1 rue St Sauveur - 9 rue St René inscrit par arrêté du 7 octobre 1935
6 - Manoir de Kerdrain inscrit par arrêté du 3 aout 1928
7 - Eglise St Gildas classée par arrêté du 17 février 1995
8 - Eglise St Goustan inscrit par arrêté du 12 mai 1925
9 - Hôtel de ville inscrit par arrêté du 11 octobre 1963
10 - Maison 21 place St Sauveur Inscrit par arrêté du 7 octobre 1935
11 - Maison 1 rue du Petit port inscrit par arrêté du 7 octobre 1935
12 - Mausolée de Cadoudal classement par arrêté du 8 mars 1982
13 - Chapelle St Esprit classement par arrêté du 4 novembre 1982
14 - La chapelle du prieuré de St Cado inscrit par arrêté du 29 mai 1935
15 - Maison 1-3 Place St Sauveur inscrit par arrêté du 8 octobre 1935
16 - Maison du XVI ème inscrit par arrêté du 29 mars 1935
17 - Maison Lemonnier inscrit par arrêté du 17 avril 1931
18 - Croix de St Fiacre inscrit par arrêté du 29 mars 1935
19 - Pont de St Goustan inscrit par arrêté du 13 avril 1944
20 - Maison 3-5 rue St René inscrit par arrêté du 7 octobre 1935
21 - Maison 5 place St Sauveur inscrit par arrêté du 7 octobre 1935
22 - Maison 19 place St Sauveur inscrit par arrêté du 7 octobre 1935
23 - Petit théatre d'Auray inscrit par arrêté du 23 février 2016

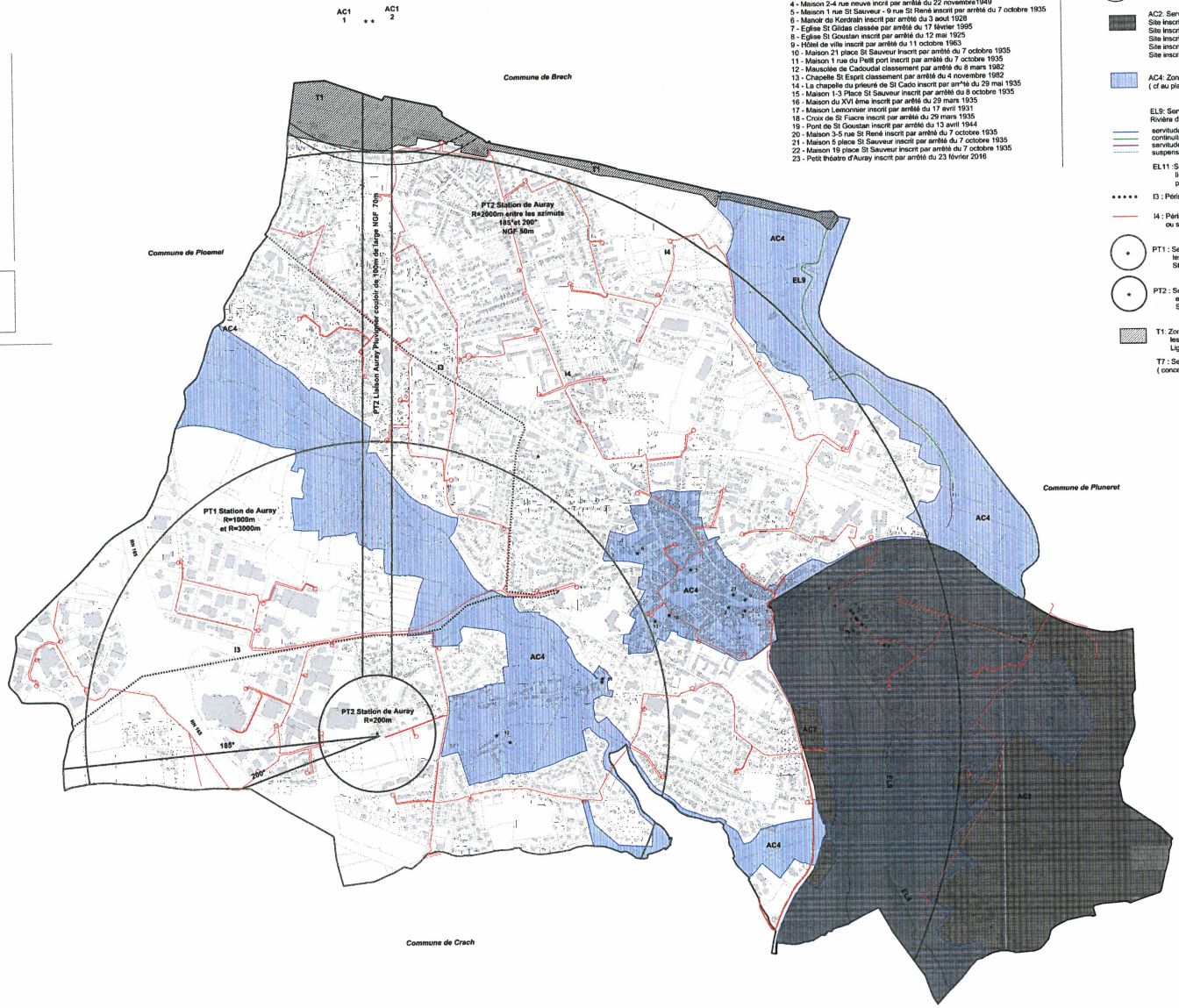

Servitudes connues de l'état

AC1: Servitude de protection des monuments historiques inscrits

AC2: Servitude relative aux sites inscrits
Site inscrit du Golfe du Morbihan le 15/04/1965
Site inscrit de l'ancien cimetière de la Plaine le 12/12/1935
Site inscrit de la partie ouest des rampes boisées du Loch le 18/08/1932
Site inscrit de l'allée du Mausolée de Cadoudal le 8 mars 1982
Site inscrit du quartier de St Goustan le 16/09/1963

AC4: Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP)
(cf au plan de la ZPPAUP joint au document d'urbanisme pour visualiser les secteurs)

EL9: Servitude de passage des piétons sur le littoral:
Rivière d'Auray approuvé le 31/12/1976
servitude de droit
continuité du sentier sur le domaine public
servitude modifiée
suspension de servitudes

EL11 :Servitude relative aux interdictions d'accès grèvent les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et déviations d'agglomération pas de trame spécifique s'applique le long de la RN 165)

I3 : Périmètre de servitude autour d'une canalisation de transport de gaz

I4 : Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique aérienne ou souterraine

PT1 : Servitude de protection des centres radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques
Station de Auray

PT2 : Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
Station de Auray

T1: Zone ferroviaire en bordure de laquelle s'appliquent les servitudes relatives au chemin de fer
Ligne Savenay / Quimper

T7 : Servitude établies à l'extérieur des zones de dégagement
(concerne tout le territoire communal pas de trame spécifique)

N

SUH/UAO/AM
Source référentiel cadastre DGI - 2013
Auray servitudes 2016.WOR
Avril 2016
Février 2017